

Concordances entre objectifs du ROLL et recommandation nationale

<p>Introduction recommandation nationale « Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome », note de service n° 2018-049 du 25-4-2018</p> <p>Former à la fois de bons lecteurs et des lecteurs actifs ayant le goût de la lecture fait partie des missions fondamentales de l'École. Accéder au sens des textes, et au plaisir que leur lecture procure, nécessite de conduire durant toute la scolarité obligatoire un travail régulier et structuré qui permette aux élèves d'acquérir des automatismes et de maîtriser les mécanismes de la lecture pour lire de manière fluide et aisée ; de développer de solides compétences de compréhension des textes permettant d'aborder les écrits dans tous les champs disciplinaires ; de découvrir des textes et des œuvres de plus en plus longs et ambitieux. Développer le goût pour la lecture, c'est aussi en faire un acte de partage et d'échange, au sein de la classe et de l'école et au sein des familles.</p>	<p>Dans le CIFODEM, le ROLL répond à des objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire des compétences de compréhension : l'Atelier de Compréhension de Texte (l'ACT) est une démarche structurée qui « ritualise » le développement de la mémoire, de la fonction imageante, de l'expression libre des différentes interprétations, de l'argumentation fondée sur le texte. - Développer la polyvalence du lecteur : étudier des textes narratifs, explicatifs et prescriptifs liés à l'ensemble des disciplines. - Développer l'autonomie : faire de l'élève un sujet-lecteur actif, capable en ACT de s'appuyer sur des éléments du texte pour justifier une proposition ; capable de travailler seul, ou en binôme, en autonomie, sur des activités permettant de développer des compétences de compréhension, - Développer la lecture à haute voix - Développer le débat interprétatif : les dispositifs CITé, PROLIVRE - Favoriser la lecture d'œuvres complètes : la Machine à lire (la M.A.L.), la Machine à comprendre (la MAC)
<p>Trois recommandations nationales pour comprendre le sens explicite et les implicites des textes, « Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome », note de service n° 2018-049 du 25-4-2018</p> <p>Pour questionner un texte...</p> <p>Dès l'école maternelle, le professeur s'assure toujours de la compréhension littérale du texte : elle est systématiquement explicitée par la reformulation, la paraphrase, le résumé. Puis le questionnement des textes, guidé par l'enseignant, conduit peu à peu les élèves à dépasser le sens littéral, à saisir l'implicite, à s'interroger sur les intentions sous-jacentes, à formuler des hypothèses et à proposer des interprétations. Ce travail d'analyse des textes a toujours pour finalité une meilleure compréhension, une appréciation plus fine des œuvres par les élèves et donc le développement de leur intérêt et de leur plaisir à se les approprier. Des approches trop technicistes et systématiques peuvent en effet nuire au sens des œuvres littéraires et aux émotions que leur lecture suscite.</p>	<p>Au cours de l'ACT, le questionnement de l'enseignant est fondé sur des questions ouvertes qui favorisent la prise de parole des élèves.</p> <p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre un ACT avec un petit groupe de 8 à 10 élèves, ce qui facilite l'implication de chacun, - Explicite le fait qu'on peut dire librement ce que l'on a retenu de sa lecture ; il ne s'agit pas pour l'élève de chercher à dire ce qu'il pense que l'enseignant attend, - Valorise la diversité des interprétations, - Écrit au tableau les propositions, sans rien valider, pour permettre à tous de continuer à réfléchir, - Encourage les confrontations, - Invite à s'appuyer sur le texte pour justifier telle ou telle proposition, - Suspend sa parole pour permettre à chacun d'apprendre à comprendre, d'apprendre à écouter les uns et les autres, d'apprendre à intervenir à bon escient.

Concordances entre objectifs du ROLL et recommandation nationale

<p>Posture de l'élève et posture de l'enseignant...</p> <p>Face à une œuvre ou un texte nouveau, les élèves apprennent à mener une première lecture d'ensemble, sans s'arrêter sur les éventuelles difficultés lexicales ou syntaxiques, à relire le texte dans son intégralité ou certains passages autant que nécessaire, à rechercher des informations importantes pour la compréhension globale (par exemple les personnages et leurs différentes désignations dans un texte de fiction), à utiliser enfin le contexte et leurs connaissances sur la composition des mots pour rechercher le sens d'un mot inconnu. Le professeur conduit aussi peu à peu les élèves à mobiliser leurs lectures antérieures et leurs connaissances et références littéraires (les personnages-types, les situations récurrentes, etc.) ou encore les caractéristiques des genres littéraires abordés ; il mobilise des outils de la compréhension (inférences, métaphores, causalités, anomalies, etc.).</p>	<p>Au cours de l'ACT, la posture de l'enseignant favorise l'implication des élèves.</p> <p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indique aux élèves qu'ils ont le temps de lire à leur rythme le texte, plusieurs fois si besoin ; pour les non-lecteurs, il lit le texte à haute voix, plusieurs fois si nécessaire, - Invite les élèves à utiliser le contexte pour comprendre un mot inconnu, - Pose peu de questions ; ce sont des questions ouvertes destinées à accompagner les élèves dans la construction du/des sens du texte. - Reformule de façon neutre les propositions des élèves, - Écrit ces propositions au tableau, de façon succincte, - Lors du retour au texte, invite les élèves à s'appuyer sur le texte pour valider les propositions. <p>Cette posture de l'enseignant implique une posture de lecteur actif chez l'élève. Celui-ci n'attend pas la validation immédiate de l'enseignant ; il cherche à justifier son propos en s'appuyant sur le texte.</p>
<p>Un travail régulier dans toutes les disciplines...</p> <p>Dès que les élèves sont capables de lire par eux-mêmes de petits textes, le travail de compréhension est conduit sur les lectures faites. À partir de la classe de 6e, il est une composante régulière du cours de français mais aussi des autres disciplines. Les lectures proposées aux élèves sont diversifiées, allant des différents genres de la littérature de fiction à la poésie, aux œuvres documentaires, à la littérature d'idées et à la presse d'information et scientifique. Le professeur attire constamment l'attention des élèves sur la variété des textes et documents auxquels ils sont confrontés et les entraîne à adapter leur lecture aux caractéristiques de ce qu'ils lisent.</p>	<p>Dans les préconisations du ROLL, les séances d'ACT sont mises en œuvre régulièrement, à raison d'environ un ACT par élève toutes les deux semaines.</p> <p>Les textes étudiés concernent le cours de français mais aussi l'ensemble des autres disciplines : l'enseignant peut mettre en œuvre un ACT sur des textes extraits d'œuvres littéraires, de la presse et de documents de toute nature liés aux domaines disciplinaires (histoire-géographie, sciences, mathématiques, etc.)</p> <p>L'ACT est inscrit dans des séquences qui prévoient des activités touchant les quatre domaines de la maîtrise de la langue, l'oral, la lecture, l'écoute, la production écrite : recherche documentaire, préparation d'un exposé, d'un débat, d'une lecture à haute voix, d'une récitation ; mise en place d'exposés, de débat, de mise en voix de textes, de productions écrites de toute nature, article de journal, compte rendu d'expérience, de visite, invention, etc.</p>